



# Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

---

## L'Antenne, bulletin électronique de liaison

21 mai 2015

### Plan national action abeilles « France, terre de pollinisateurs » de S. Royal

Présenté au conseil des ministres du 20/05

<http://www.elysee.fr/conseils-des-ministres/article/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-20-mai-2015>

il est articulé en une dizaine d'actions . Entre autres , préconisation de :

- fauchage tardif et jachères fleuries sur l'ensemble du réseau routier national non concédé (12000 km) .

*Ndlr : on a déjà vu ça avec Ch. Jouanno, chargée de l'Ecologie en 2009 .*

- abeilles en ville ( programme européen Urbanbees) : mise en place de centaines de ruches pédagogiques municipales ou autres collectivités .

- engagement d'une « démarche d'extension » du moratoire européen sur l'ensemble des insecticides néonics .

- l'ANSES va être saisie pour déterminer « quelles nouvelles interdictions appliquer en France » .

- S.Royal demande également « l'accélération de la réévaluation scientifique » de l'impact des néonics par l'AESA

- propose la « valorisation des projets territoriaux visant la suppression des néonicotinoïdes et le développement des alternatives au travers du plan Ecophyto 2 » .

...

[http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/05/20/segolene-royal-au-secours-des-abeilles\\_4636900\\_1652692.html](http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/05/20/segolene-royal-au-secours-des-abeilles_4636900_1652692.html)

[http://www.liberation.fr/politiques/2015/05/20/un-plan-national-d-action-pour-les-abeilles-presente-en-conseil-des-ministres\\_1313121](http://www.liberation.fr/politiques/2015/05/20/un-plan-national-d-action-pour-les-abeilles-presente-en-conseil-des-ministres_1313121)

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/abeilles-un-plan-national-d-actions-presente-en-conseil-des-ministres-104434.html>

Ce plan est soumis à la consultation du public durant 2 mois sur le site du ministère de l'écologie .

Delphine Batho a déploré que le gouvernement n'ait pas décidé un moratoire sur les néonics

### **Communiqué de presse de Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres**

#### Néonicotinoïdes : le gouvernement invente une forme d'apartheid écologique ?

Bien qu'elle prenne acte de la mobilisation de la société civile qui se développe, la communication présentée ce matin en Conseil des Ministres est **en recul par rapport au vote, le 19 mars dernier, par l'Assemblée nationale de l'interdiction de toutes les substances néonicotinoïdes.**

Au lieu de décréter un moratoire, le gouvernement propose par exemple "*la valorisation des projets territoriaux visant la suppression des néonicotinoïdes*". Autrement dit, il y aura deux catégories de territoires : l'immense majorité de ceux où ces substances dangereuses pour les abeilles et la biodiversité continueront d'être utilisées, et quelques expériences locales où il en sera différemment. **L'Etat n'inventerait-il pas ainsi une forme d'apartheid écologique ? Ce n'est pas notre conception de la République où la loi doit être la même pour tous les territoires et pour tous les citoyens, et où la biodiversité doit être protégée partout.** Par ailleurs, cette logique de territoires différenciés expérimentaux, déjà appliquée depuis des années dans le cadre du plan Ecophyto, est un échec.

Le gouvernement annonce d'autre part une nouvelle saisine de l'Anses concernant l'évaluation scientifique des néonicotinoïdes. **La littérature scientifique sur les impacts de ces substances sur les abeilles, les oiseaux, les milieux aquatiques, est déjà abondante et accablante.** On peut bien sûr commander de nouvelles études... La lecture de celles qui existent impose dès aujourd'hui une décision sans équivoque : l'arrêt de l'utilisation de ces substances nocives sur l'ensemble du territoire français.

En ce qui concerne la position défendue par les autorités françaises auprès de la commission européenne pour l'extension du moratoire partiel européen, qui va dans le bon sens et déjà annoncée le 7 mai dernier, j'ai demandé au gouvernement de **rendre publique l'intégralité de la NAF (Note des Autorités Françaises) adressée à Bruxelles le 15 mai dernier.**

Enfin, parallèlement à l'action de la France à l'échelle européenne, **aucun obstacle juridique et encore moins politique n'empêche la France de décider d'un moratoire sur son propre territoire.** Plusieurs substances autorisées au niveau européen sont ainsi interdites en France depuis plusieurs années.

Il faut aussi rappeler qu'à ce jour, les trois substances néonicotinoïdes faisant l'objet de restrictions d'usage décidées au niveau européen depuis mai 2013 **continuent d'être largement utilisées en France** : par exemple le thiaméthoxam pour l'enrobage de semences de maïs, salades, betteraves, le traitement aérien des arbres et arbustes... ; l'imidaclopride pour l'enrobage de semences de blé et de céréales à paille notamment ; la clothianidine en traitement du sol pour le maïs et aérien pour les pommiers, pommes de terre, pêchers etc. Les caractéristiques de ces substances (persistance dans les sols et solubilité dans l'eau) conduisent à **une contamination chronique et aigue à grande échelle face à laquelle les restrictions d'usage ont fait la preuve de leurs limites et que seul un moratoire général pourra stopper.**

*Ndlr : Mme Batho reçoit Ph.Vermandère le 28/05 en sa permanence de Melle (79)*

**Obama aussi a un plan :**

[http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/05/20/les-etats-unis-lancent-un-plan-pour-sauver-les-abeilles\\_4636532\\_1652692.html](http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/05/20/les-etats-unis-lancent-un-plan-pour-sauver-les-abeilles_4636532_1652692.html)

---

**APPEL A MOBILISATION DU SAPP**

**( SYNDICAT DES APICULTEURS PROFESSIONNELS DE PROVENCE )**

**Alerte sur l'effondrement des ruches en Crau**

**1000 ruches détruites = 4 exploitations pro qui disparaissent**

**RV devant la Préfecture de Région PACA à Marseille 2 bd Paul Peytral (13006)**

**Contact : 06 34 68 97 354**